



**HEFP**

HAUTE ÉCOLE FÉDÉRALE  
EN FORMATION  
PROFESSIONNELLE

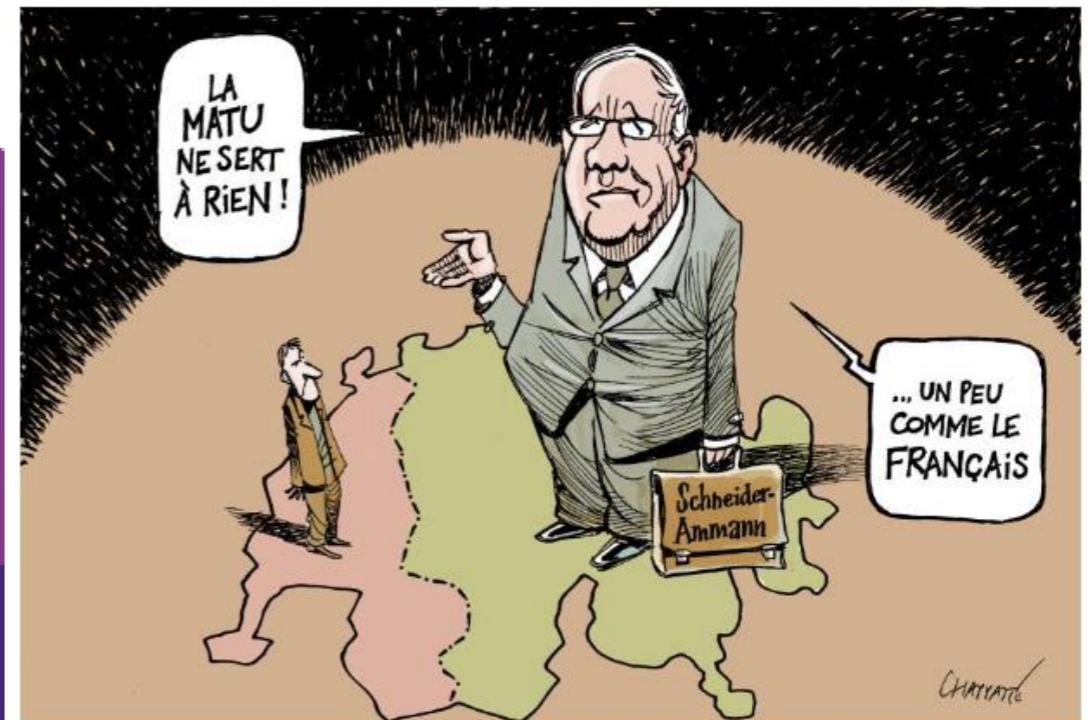
# LA FORMATION PROFESSIONNELLE ENTRE CADRE FÉDÉRAL ET DIFFÉRENCES CANTONALES UNE PERSPECTIVE HISTORIQUE

**Lorenzo Bonoli**

09.12.22 Tolochenaz

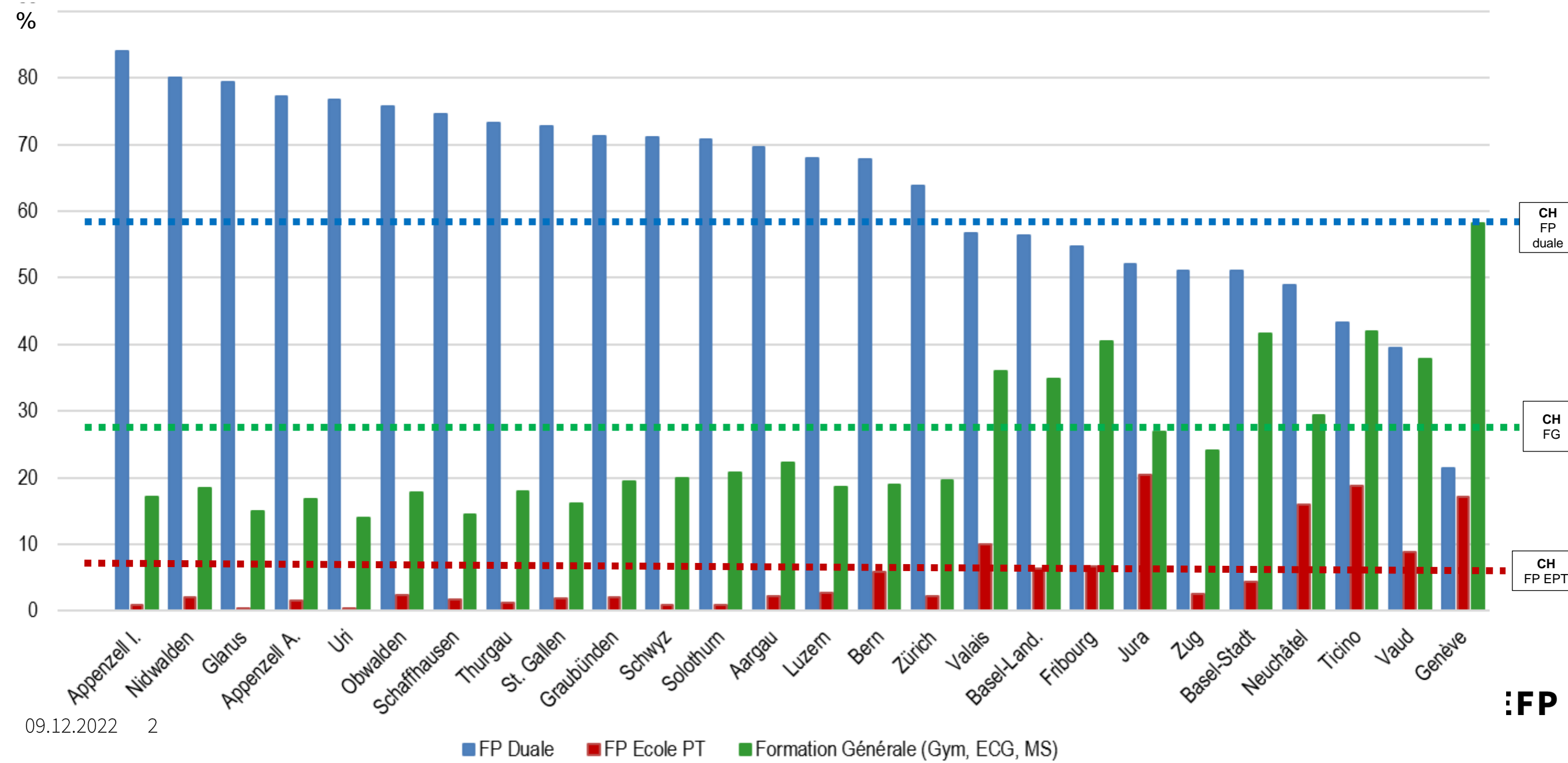
Pour Schneider-Ammann, les Romands font trop d'études

30 octobre 2012

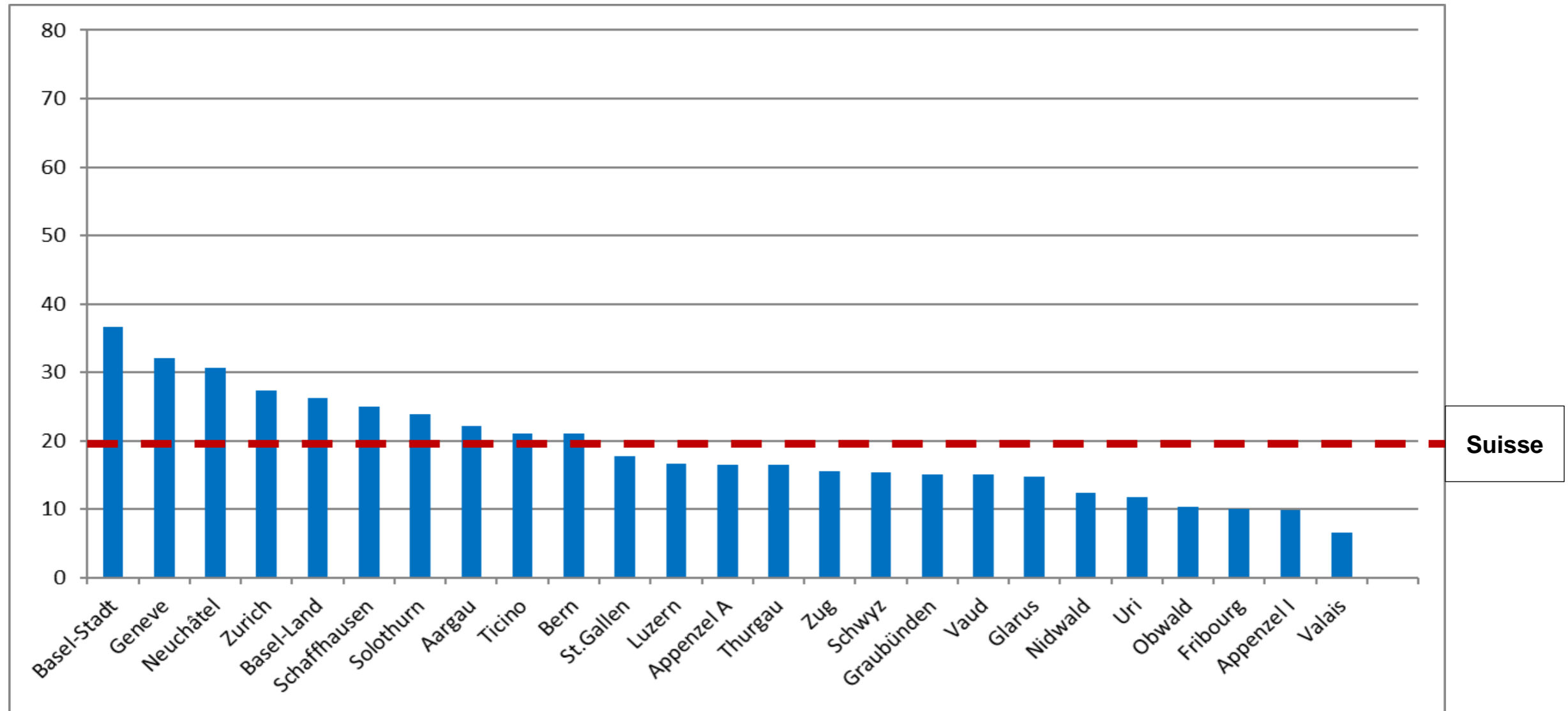


© Chappatte dans Le Temps, Genève

# Pourcentage d'apprenti-e-s, d'élèves d'écoles prof. à plein temps et d'élèves en formation générale sur la classe d'âge 15-18 en 2019. (Donnée OFS 2021)

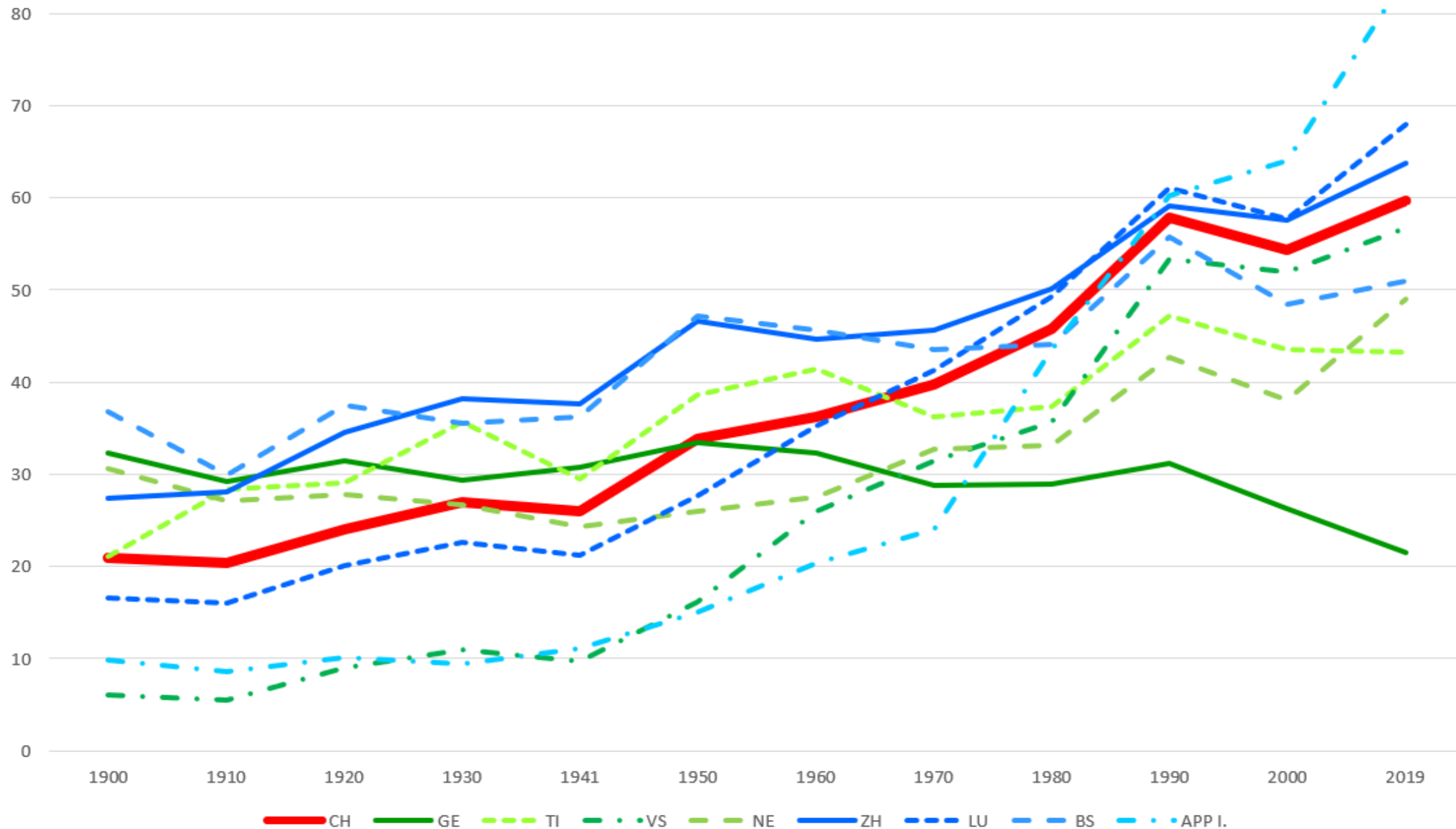


# Le taux d'apprenti-e-s dans les cantons en 1900

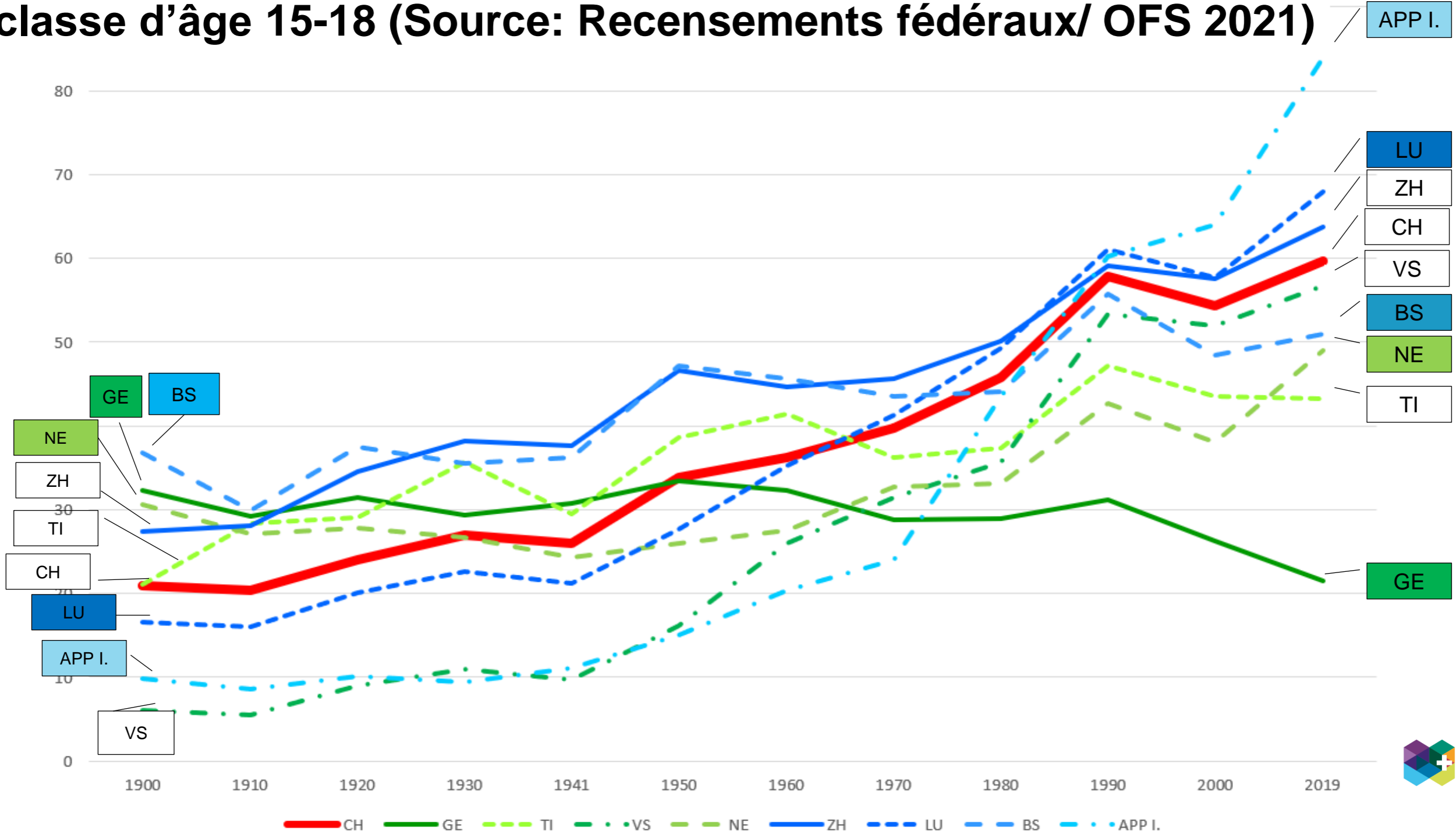


Rapport entre le nombre d'apprenti-e-s et la classe d'âge 15-18 en 1900. Source: Recensement de la population 1900.

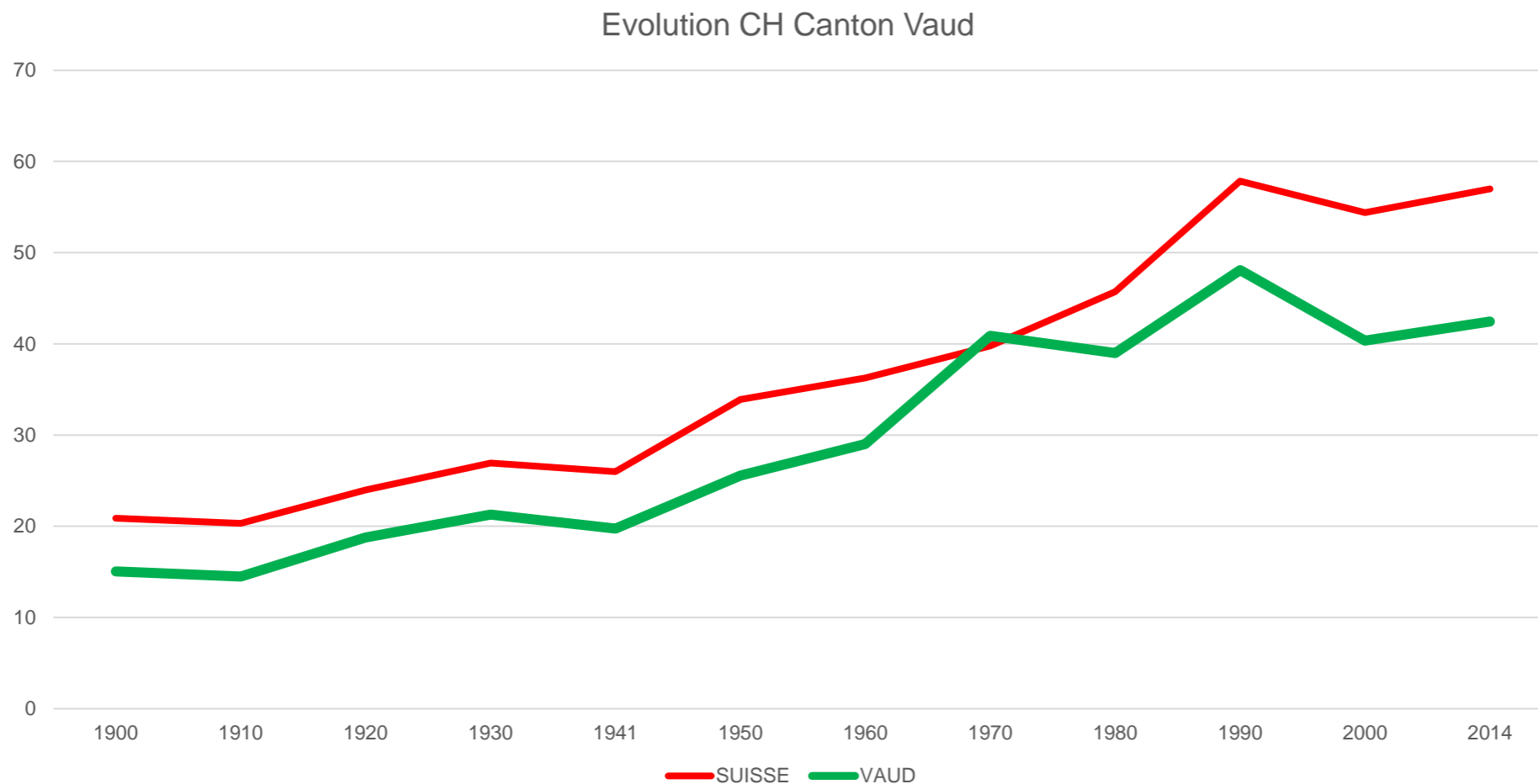
# Evolution du pourcentage d'apprenti-e-s de 1900 à 2019, sur la classe d'âge 15-18 (Source: Recensements fédéraux/ OFS 2021)



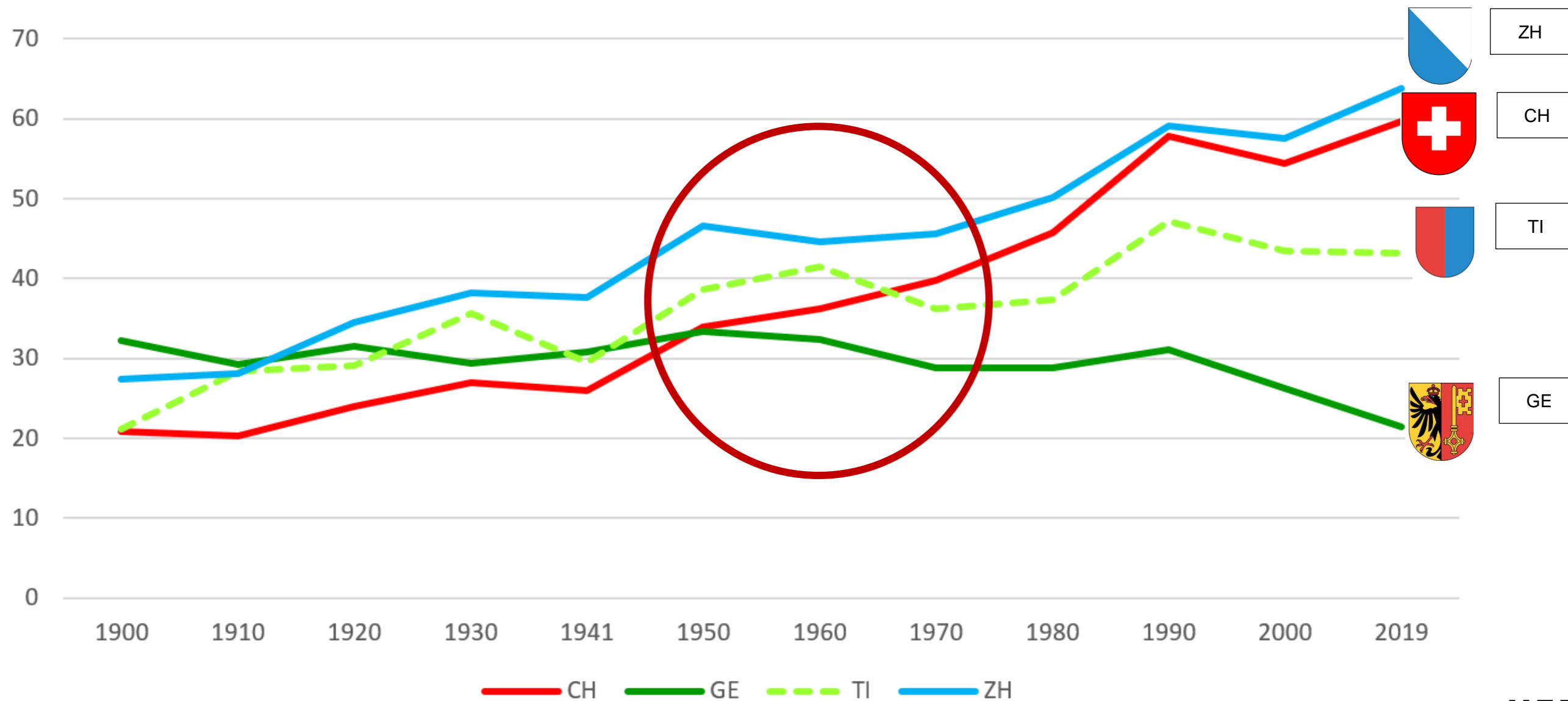
# Evolution du pourcentage d'apprenti-e-s de 1900 à 2019, sur la classe d'âge 15-18 (Source: Recensements fédéraux/ OFS 2021)



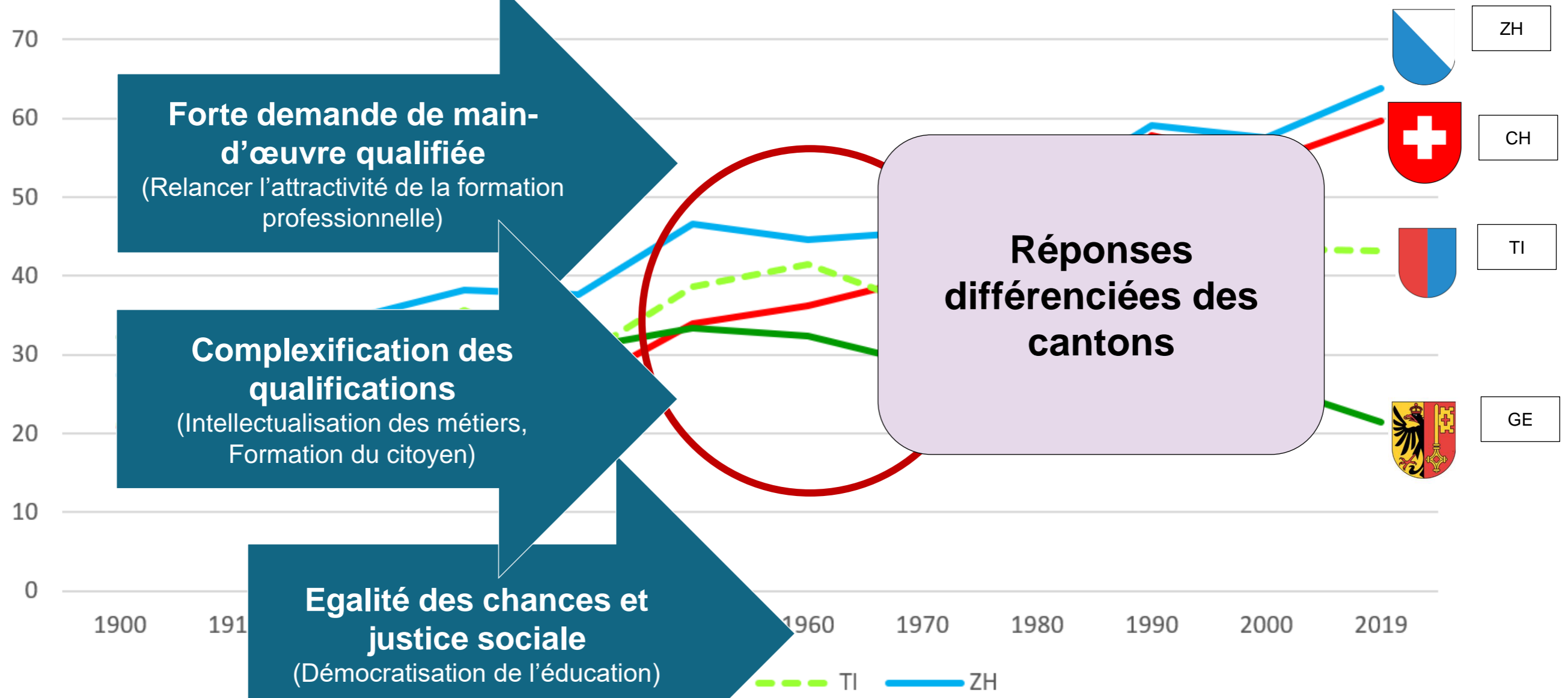
# Evolution du pourcentage d'apprenti-e-s de 1900 à 2014, sur la classe d'âge 15-18 en Suisse et dans le Canton de Vaud (Source: Recensements fédéraux/ OFS 2017)



# Evolution de l'apprentissage dans trois Cantons; Zürich, Genève, Ticino



# Les trois défis majeurs pour la formation professionnelle suisse dans les années 1950-1970





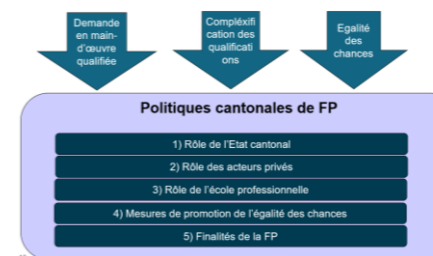
# Les dimensions de différenciation entre les cantons



## Politiques cantonales de FP

- 1) Rôle de l'Etat cantonal
- 2) Rôle des acteurs privés
- 3) Rôle de l'école professionnelle
- 4) Mesures de promotion de l'égalité des chances
- 5) Finalités de la FP

# 1) Rôle de l'Etat cantonal



Intervention étatique limitée



Intervention étatique étendue

Estimation positive de la situation cantonale et du cadre fédéral  
Valorisation de l'action des acteurs privés

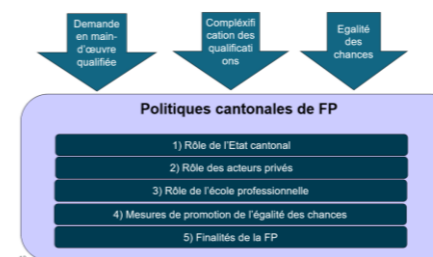
Intervention limitée  
Application étroite du droit fédéral  
Peu d'éléments pour une politique cantonale spécifique

Estimation négative de la situation.  
Cadre fédéral insuffisant  
Insuffisance de l'engagement des acteurs privés  
Intervention cantonale nécessaire

## Développement d'une politique cantonale spécifique

**Mesures complémentaires au droit fédéral:**  
Création de commissions tripartites; Création d'écoles à plein temps; Création de cours pratiques; + d'heures à l'école; Introduction de l'apprentissage pratique et de l'apprentissage combiné; Mesure d'aide aux publics plus faibles; Elargissement des subsides/bourses ...etc.

# Dimensions de différenciation



## 2) Rôle des acteurs privés

Large engagement



Engagement limité

## 3) Rôle de l'école professionnelle

Complément à la pratique > modèle dual



Alternative (meilleure) au modèle dual

## 4) Mesures de promotion de l'égalité des chances

Mesures limitées



Mesures étendues

## 5) Finalités de la FP

Finalités économiques (sociales)



Finalités socio-éducatives

# Les discours autour de la “Réforme de l’apprentissage”



But:

Assurer un nombre suffisant de “bonne-s” apprenti-e-s pour l’économie.  
Maintenir l’app. comme alternative valable au Gymnase.



Gymnase



Apprentissage



- Amélioration de l’apprentissage
- Différenciation (BMS; CFC; Anlehre )



But:

Formation/éducation de qualité pour tous les jeunes



Toutes les formations du SEC II



- Amélioration de l’apprentissage
- SEC I: Cycle unique
- Politique globale du SECII
- Ecole prof. à plein temps
- Formation continue
- Orientation scolaire et prof.
- Mesures de soutien pour les profils les plus faibles

# Projet de différenciation à ZH: “BMS” und “Anlehre”



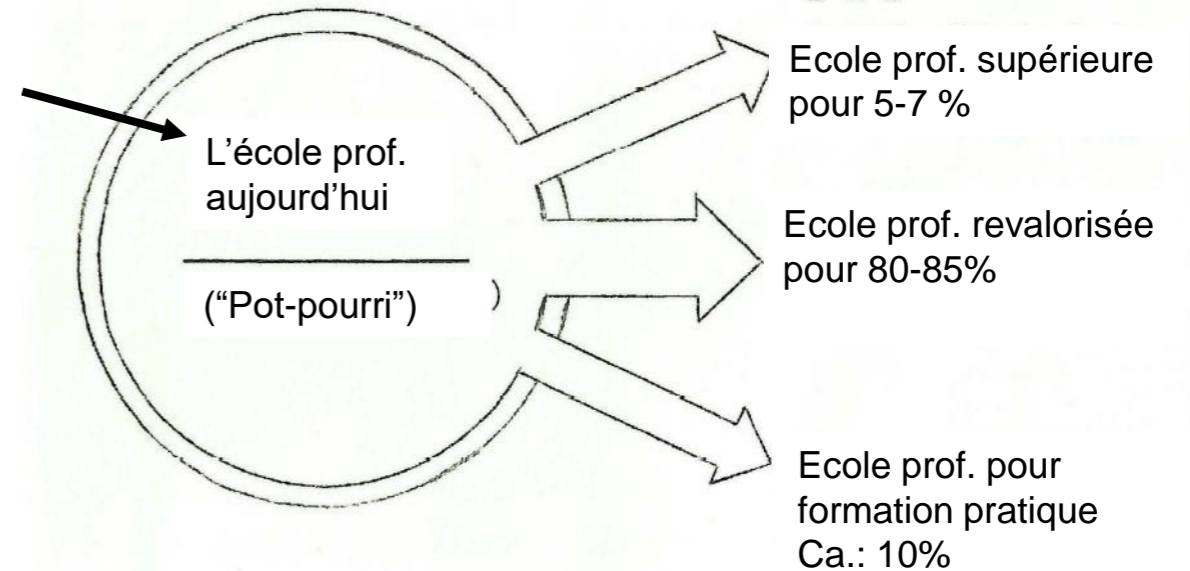
«Exigence : des classes en fonction des performances au lieu de classes «pot-pourri»  
[*Leistungsklasse statt Eintopfklassen*].

Dans les écoles professionnelles, des classes d'aptitude doivent être constituées, c'est-à-dire que les élèves les plus aptes et les moins aptes doivent être promus individuellement dans des classes séparées lorsque de fortes différences de niveau nuisent à l'enseignement.»

NZZ 25.10.1970

Différenciation comme solution

Ecole prof. dans la formation duale



“Augmentation de l’attractivité de l’apprentissage renouvelé, afin qu’il puisse de nouveau être une alternative au gymnase”  
(p. 31)

Paul Sommerhalder, Berufsschulinspektor, Kantonales Amt für Berufsbildung, ZH, 1970



# Intégration pour tous au lieu de « différenciation ».



M. Raymond Uldry,  
Office d'orientation et de  
formation de Genève :

X  
↑  
La réforme la plus prometteuse du point de vue des structures souhaitables à long terme est certainement l'institution de l'école professionnelle supérieure (Berufsmittelschule) (réf. 162). Des écoles de ce type existent déjà — depuis très peu de temps — dans quelques cantons et dans l'école

Note manuscrite in Gretler, A.; Haag, D.; Halter, E.; Kramer, R.; Munari, S.; Stoll, F. *La Suisse Au-devant de l'Éducation Permanente*; Payot: Paris, France, 1971. Volume stored in the Archives Jean-Jacques Rousseau, UNIGE, AIJRR 2012/2/A/1/2.

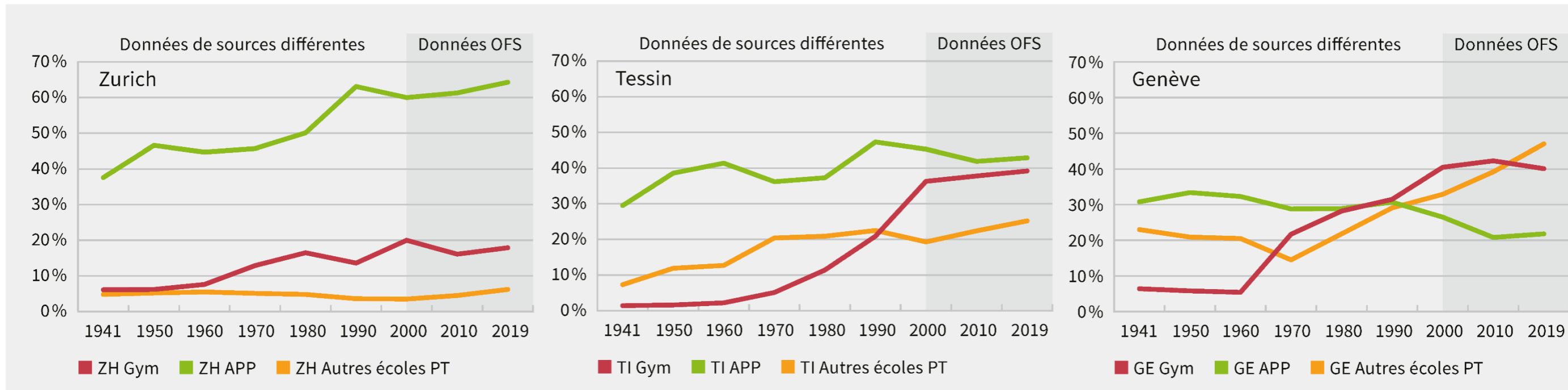
## POUR UNE POLITIQUE CONCERTÉE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Fort heureusement, le processus de démocratisation qui vise à faire bénéficier des études et d'une formation professionnelle l'ensemble des jeunes, est en marche. Toutes les réserves de main-d'oeuvre de notre pays accéderont aux études et à l'apprentissage : les femmes, les jeunes travailleurs engagés dans l'économie sans formation professionnelle, les adultes qui changent de profession, les étrangers en voie d'assimilation; enfin, les handicapés physiques, mentaux et caractériels, ont aussi droit à une formation à leur mesure.

Uldry, Rapport, Cérémonie de distribution des certificats, 1967

# Evolution des effectifs au niveau SEC II

(Sources: données OFS, Données archives cantonales)



Rapport entre le nombre d'apprenti-e-s, d'élèves de gymnase et d'autres écoles à plein temps et la classe d'âge 15 – 18 ans dans les cantons de Zurich, Tessin et Genève. Sources : de 1940 à 1990: recensements fédéraux (apprenti-e-s), rapports cantonaux (autres élèves) ; de 2000 à 2019: données de l'OFS 2021 .

# Conclusion: Positionnement des cantons et évolution du sec II dans les années 1950-1970

